



Déclaration de performances

conf. à l'annexe III du Règlement sur les produits de construction (UE)
n° 305/2011

CALSITHERM

Révision 1.0.0 Créée le 05/10/2015

SILCAPROTECT

Nr. 2014-CS-MD-14-2.1a

Code d'identification unique du produit type :

**Silicate de calcium SILCAPROTECT
Panneaux de protection incendie**

2. Numéro de type, de lot ou de série ou autre élément permettant l'identification du produit de construction conformément aux exigences de l'article 11, paragraphe 4 :

Le numéro du lot est indiqué sur le côté

3. Usage prévu ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable EN 14306:2009+A1:2013, tel(s) que prévu(s) par le fabricant :

**Isolants thermiques pour l'équipement technique de bâtiments et
pour les installations techniques dans l'industrie**

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant conformément aux exigences de l'article 11, paragraphe 5 :

SILCAPROTECT

**Calsitherm Silikatbaustoffe GmbH
An der Eiche 15
D-33175 Bad Lippspringe
Tél. : +49 5254 990 92 0
Fax : +49 5254 990 92 17
E-mail : info@calsitherm.de**

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :

non applicable

6. Système ou systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction conformément à l'Annexe V :

Système 1

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

L'organisme notifié Materialprüfungsamt Nordrhein-Westfalen (Office de contrôle de Rhénanie du Nord-Westphalie), numéro d'identification 0432, a effectué les essais initiaux du produit et a délivré le rapport d'essai n° 420002465 14.2.1a. L'organisme notifié Materialprüfungsamt Nordrhein-Westfalen, numéro d'identification 0432, a délivré le certificat de constance de performance 0432-CPR-900129-04. Le fabricant procède en permanence à des surveillances, évaluations et à la confirmation des CPU.

- 8 Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

non applicable

9. Performance déclarée

Caractéristiques essentielles	Performance	Spécification technique harmonisée
Comportement au feu	A1	EN 14306:2009+A1:2013
Résistance à la diffusion de vapeur	non applicable	
Résistance à la compression	CS(10) 5000 (≥ 5000 kPa)	
Teneur en -chlorures -fluorides solubles à l'eau	12,0 mg/kg n.n.	
Valeur de pH	10,0	
Émission ou dispersion de substances dangereuses	pas de méthode de test disponible	
Comportement à feu couvant	pas de méthode de test disponible	
Conductivité thermique	200°C 0,14 W/mK 400°C 0,17 W/mK 500°C 0,20 W/mK 800°C 0,32 W/mK	
Dimensions	indiquées sur l'emballage, tolérances +/- 3 mm	
Limite supérieure température d'application	TC(+) 1000 ($\geq 1000^\circ\text{C}$)	
Limite inférieure température d'application	pas de performance constatée	
Stabilité dimensionnelle		
Longueur	-0,05 %	
Largeur	-0,03 %	
Épaisseur	-0,06 %	
Durée de résistance au feu	LA90 40 mm	

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 correspondent aux performances déclarées au point 9.
L'établissement de la présente déclaration des performances a lieu sous la responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Dr. Tobias Hölscher
(Administrateur délégué)

Paderborn-Sennelager, 16/09/2019

